

 enregistrement	<b>Étude de cas – Ecoscope</b> <b>Définition du besoin</b>	<b>auteur</b> Pierre Chavance	<b>Date création :</b> 19.07.05	<b>Référence:</b> 12.001E/1
			<b>Dernière modif. :</b> 04/10/2005 10:28	<b>Pages</b> 2

**Diffusion :** Équipe technique, Documents du projet, web

## L'étude de cas dans le projet ECOSCOPE

Le projet Ecoscope, débuté en 2005, suit une première étape visant à élaborer un prototype sur la base duquel sera faite, début 2007, une évaluation de l'opportunité et de la faisabilité d'une phase de développement de l'Ecoscope lui-même (<http://ecoscope.net>). L'étude de cas fait partie intégrante de cette première étape. Sa dimension thématique vient compléter la dimension technologique abordée par ailleurs. Ce document d'étape a pour objet principal de définir en termes généraux le besoin auquel répond cette étude. En particulier il précise - à quoi va servir cette étude, - à qui est-elle destinée et - comment va-t-elle être conduite ?

### A quoi va servir l'étude de cas ?

La conduite de l'étude répond à un double objectif, thématique et méthodologique. Il s'agit d'une part, à travers une étude thématique représentative, de faire la démonstration et tester les différents services que pourra fournir à terme l'Ecoscope. D'autre part, il s'agit par cette application pratique de valider les différentes méthodes, outils et fonctionnalités de l'Ecoscope.

### A qui est-elle destinée ?

Parallèlement à ce double objectif, l'étude est destinée à deux types de bénéficiaires. Les utilisateurs futurs du dispositif à savoir, en premier lieu, les chercheurs du CRH. L'étude s'inscrit dans le cadre du principe de base de l'Ecoscope à savoir de celui d'acteur-bénéficiaire. Elle doit en particulier permettre d'établir le bien fondé et la faisabilité de la mise en œuvre pratique de ce principe. En second lieu, les concepteurs-développeurs du prototype trouveront dans cette application thématique l'occasion de valider leurs choix méthodologiques et technologiques

### Le thème de l'étude et les critères de sélection

L'étude de cas portera sur l'écosystème du courant des Canaries. Celui-ci correspond au Large Marine Ecosystem (LME) n°27 qui couvre, outre les eaux internationales, les ZEE du Maroc, de l'Espagne (îles Canaries), du Portugal (île de Madère), du Cap Vert, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau (<http://www.edc.uri.edu/lme/>). Du fait de sa nature préliminaire et démonstrative, l'étude se concentrera sur les ZEE de deux pays : la Mauritanie et le Sénégal.

Ce choix est basé sur plusieurs critères complémentaires. La pertinence tout d'abord car il s'agit d'une étude relative à un écosystème marin reconnu scientifiquement (Sherman et Alexander, 1986) et localisé dans une région où sont bien établis les enjeux de conservation des connaissances, de leur accès et de leur intégration (Projet SIAP, Projet FAC et PEG entre autres). Sont également considérés comme des critères de choix, l'importance des matériaux disponibles, notre capacité à valoriser des expériences en cours et la disponibilité de

chercheurs thématiques au CRH. Enfin a été un élément déterminant le fait de disposer de données, informations, connaissances disponibles significatives ainsi que d'utilisateurs potentiels.

## Comment

### *Principes*

Quelques principes de base guident la mise en œuvre de l'étude :

- L'étude de cas ne cherche pas l'exhaustivité. Elle ne conduira pas d'analyses nouvelles et procédera essentiellement par valorisation, intégration et mise à disposition de données/informations/connaissances déjà disponibles.
- Les services et les fonctionnalités qui seront prioritairement mises en œuvre concernent :
  - o La sauvegarde
  - o Le référencement et le catalogage
  - o L'exploration et l'accès
  - o L'analyse et la restitution (SIG, indicateurs, tableaux de bord ...)
  - o La formation
  - o La promotion des bonnes pratiques vis à vis de la collecte, gestion, conservation, partage, analyse des données et la mise en œuvre de la démarche qualité
- Les centres de recherche et universités des pays concernés et travaillant sur les ressources marines et la pêche seront tenus informés de cette étude et seront sollicités pour en faire l'évaluation.

### *Phasage, calendrier*

L'étude de cas sera finalisée fin juin 2006.

Une validation à mi parcours (première version de l'étude de cas) sera conduite et un calendrier sera établi tous les 3 mois définissant les actions pour le trimestre à venir. Les principaux produits rythmant cette étude sont :

1. Les spécifications de la première version du prototype (octobre 2005)
2. La première version du prototype et son analyse critique (février 2006)
3. Les spécifications de la seconde version du prototype (mars 2006)
4. La deuxième version du prototype (juin 2006)

### *Coordination*

L'étude de cas est coordonnée par Ph. Cury assisté de D. Jouffre, P. Chavance et J. le Fur